



De l'arnaque pure et simple sur xxxxxx.com

Par **karekaren**, le **31/01/2014** à **18:13**

De l'arnaque pure et simple attention ...

Je me suis connecté sur www.xxxxxx.com après une recherche sur Google pour avoir des conseils juridique, j'ai demandé un devis sur le site.

j'ai reçu un appel téléphonique, dans les 10 minutes qui suivent, d'un homme à l'accent maghrébin doté d'un excellent baratin commercial dont je crois qu'il est un stagiaire dans ce cabinet, j'ai exposé mon problème Sur la promesse que avocat va se charger de mon affaire, je me laisse délester de 480 € et donner mon n° de CB, Et puis la méfiance s'installe : j'adresse aussitôt un message sur le site pour annuler ma demande et bénéficier du remboursement de mon argent, conformément aux CGU . et j ai appelé le n° de tel du site xxxxxx et l'homme avec l'accent maghrébin de nouveau ma expliquer que ce n'est pas possible de ce rétracter lorsque Je lui annonce que je ne donne pas suite et lorsque j ai persisté il m' a raccrochez au bous du nez ...

Je ne suis pas la seule à m'être fait arnaquer par xxxxxx.com (j'ai vu un témoignage analogue au mien sur un forum pour arnaque juridique)

Deux jours après je suis allé voir ma conseillère bancaire pour demander une opposition sur la transaction sur le site xxxxxx.com qui m' a arnaqué et comme par hasard elle a trouvé que j'ai été débité deux fois de la somme de 480€ par le site juridique et d'une somme de 250€ par un autre site pour les vêtements le jour même , j'ai été choqué alors j' ai appelé le SAV de ce site qui me confirme une commande étais paye avec ma carte et expédier vers la TUNISIE

...

En deux jour au totale je me suis fais arnaquer en 1210€ son avoir l'assistance juridique heureusement j'avais une assurance sur ma carte

[fluo]**Bonjour,**

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci ![/fluo]

Par **karenkaren**, le **31/01/2014 à 18:24**

voila le message du forum qui parle de ce site

[Lien](#)

j'ai eu une malheureuse expérience avec le site xxxxxx que j'ai contacté il y deux quelques jours pour un conseil juridique en fournissant le n° de téléphone. La personne qui m'a contactée a affirmé qu'une reponse pouvait être apportée à ma question. Elle me demande d'abord de donner mon numero de carte bancaire pour payer les 150 € que coûte le prestation qui doit se faire par téléphone. Comme je refuse d'effectuer le paiement de cette manière, elle me dit que je pourrait la faire en ligne dans quelques minutes le temps que le site soit mis à jour. En effet, la prestation individualisée été notée 250€ sur le site. Une dizaine de minutes plus tard, elle apparaît à 150e. Je suis passablement naïf ou plutôt obnubilé par la réponse juridique que je voulais obtenir et j'ai quad même payé. Plus tard une personne a pris contact avec moi pour me conseiller sur la un problème de calcul de points pour la retraite complémentaire. 1) Elle m'assure que le nombre de point attribué parait normale en comparaison d'un cas qu'elle cite 2) prétend me donner le mode de calcul 3) et affirme que si je n'étais pas satisfait, je pourrais saisir simultanément le Médiateur et le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale. Je lui dit que je croyais que les conflts portant sur les retraites complémentaires étaient de la compétence d'une juridiction civile. Elle me répond avec aplomb que le TASS est précisément un tribunal civil. Je n'en dis pas plus. Méfiant, j'ai demandé après la communication par mail - en utilisant l'adresse qui m'avait été donné pour obtenir des informations complémentaires et qui figure sur le site - que me soit transmis par écrit le mode de calcul qui m'avait été communiqué en guise de réponse juridique. L'adresse mail a failli et j'obtiens la réponse de Mail delivery system :

: delivery to host gmail.com[failed] timed out

Je ne doute pas qu'il y ait un avocat qui a pignon sur rue derrière le site en question. Mais il doit être loin derrière.

Par **alterego**, le **31/01/2014 à 18:39**

Bonjour,

Vous doutez un peu tard, non ?

Cordialement

Par **karenkaren**, le **01/02/2014 à 15:06**

Bonjour,

bah oui je n'est pas pensé que c'est l'arnaque ...